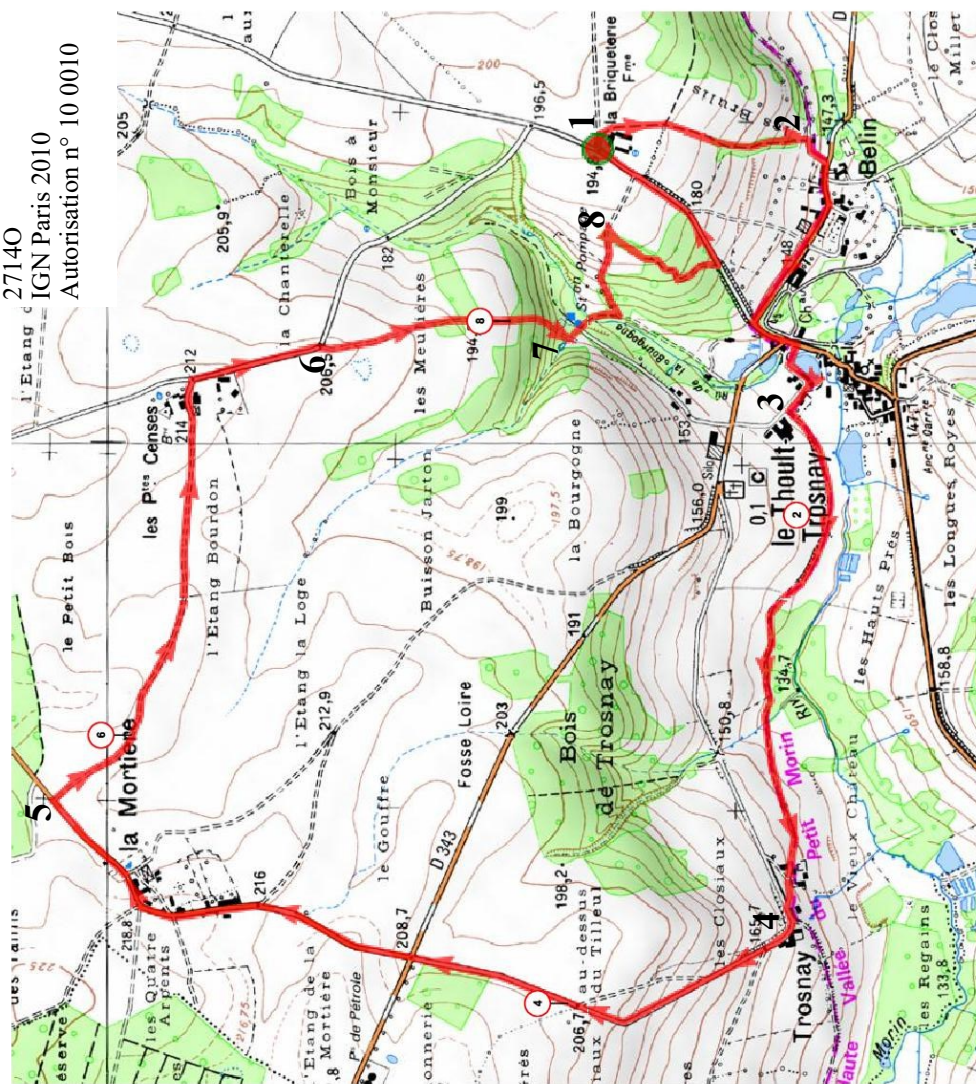




LE THOULT TROSNAY

«...par La Briqueterie, Trosnay et La Mortière»

9,5 km Facile - Environ 2 h30

Retrouvez les
autres circuits
du village

Fiche n° 13
Fiche n° 25



1 Départ du hameau La Briqueterie, prendre le chemin qui passe derrière la ferme et tourner tout de suite à droite en longeant les bâtiments. Il descend sur 800m et rejoint le GR de la Haute Vallée du Petit Morin sur le Chemin noir.

2 Tourner à droite et regagner la route de Belin que l'on emprunte en tournant à droite, sur 600m.. Tourner à gauche pour suivre le GR, puis prendre la 2ème route à droite qui rentre dans le village. Elle serpente entre les maisons.

3 Bifurquer à gauche avant la dernière ferme et continuer sur le GR. Poursuivre sur 1,5km. Arrivé à Trosnay, le GR aboutit sur une petite route que l'on suit sur 50m.

4 Quitter le GR et prendre la route qui remonte à droite. Poursuivre sur 1300m et traverser la RD343 en direction de La Mortière. Passer ce hameau et marcher 300m après sa sortie.

5 Prendre le 1er chemin sur la droite qui mène, au bout de 1300m, au hameau « Les Petites Censes ». Au bout du chemin, prendre à droite la petite route que l'on emprunte sur 400m.

6 Quitter la route qui vire à gauche pour emprunter le chemin qui descend tout droit. On aboutit dans un bois puis à la station de pompage.



7 Aussitôt la station de pompage, prendre le sentier à gauche, traverser le gué puis à l'intersection, remonter à gauche et suivre sur 100m environ. *

8 En haut de la côte tourner à droite sur le chemin étroit qui redescend entre 2 rangées d'arbres puis dans le bois. Ce chemin aboutit sur une petite route que l'on emprunte en remontant sur la gauche pour rejoindre La Briqueterie...

** A partir d'ici, vous pouvez rejoindre directement La Briqueterie*



LE THOULT TROSNAY

Ancienne commune, Trosnay a été rattachée à Le Thoult en 1845.



C'est sur le chemin qui descend de La Briqueterie que vous pourrez admirer ce charme tri, voire quadri-centenaire, dont le diamètre dépasse les 2 mètres. Il servait de borne, comme certains chênes, sur la commune.

Le vestige de la chapelle de Trosnay est un transept de chapelle carolingienne (vers 1000) d'origine monastique. Elle a servi d'annexe à la paroisse de Le Thoult de 1530 à 1740 env. mais sa toiture s'est effondrée en 1730.



La commune de Trosnay n'a pas pu redresser l'édifice de 1793 à 1845, date à laquelle elle a fusionné avec Le Thoult. En 1860 le diocèse a autorisé le déblaiement des ruines pour rendre au chemin de Le Thoult à Trosnay sa place initiale. Il ne reste que ce petit transept nord, consolidé en 1990 par l'association "Les AMIS du Site de Le Thoult-Trosnay" et les habitants volontaires.



3 sources se rejoignent dans ce bâtiment de captage. C'est de l'eau naturelle qui arrive par gravitation ou directement de 2 sources. Elle est filtrée en 3 étapes : Dans du sable, dans du charbon actif et par nanofiltration.

Elle est distribuée dans 15 communes avoisinante et alimente 2000 à 2500 personnes. C'est un prestataire en délégation de service public qui a charge de la surveillance, de l'entretien et de la distribution de cette eau.

CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détrit. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20



L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr

site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie du Thoult-Trosnay et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

